

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 ANS EN 2010

En moyenne sur l'année 2010, 47 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi et près de 10 % sont au chômage. Le taux de chômage des 15-29 ans s'établit ainsi à 17 %. Il a baissé de 1,1 point au cours de l'année 2010 et leur taux d'emploi a progressé de 0,2 point, après respectivement +4,5 et -1,1 points de mi-2008 à fin 2009. Les variations conjoncturelles du taux de chômage sont plus marquées pour les jeunes que pour l'ensemble de la population active, avec un écart en forte augmentation entre 2000 et 2010. Depuis le début de la crise, l'évolution du taux de chômage des 15-24 ans a été toutefois moins défavorable en France qu'en moyenne en Europe.

Après une légère hausse en 2009, la proportion d'emplois bénéficiant d'une aide de l'État occupés par des jeunes de moins de 26 ans a baissé en 2010. Le sous-emploi a continué à s'accroître avec l'augmentation du nombre de personnes travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler davantage.

Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), 56,2 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs en moyenne en 2010 : 46,7 % occupent un emploi et 9,5 % sont au chômage (tableau 1). Le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs, est de 17,0 % (encadré 1). En moyenne, sur l'année 2010, la répartition des jeunes selon leur situation d'activité est quasiment la même qu'en 2009.

En moyenne, en 2010, 14,9 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit initiale ou continue (part de NEET, voir encadré 2). Cet indicateur, mis en œuvre récemment au niveau européen, mesure la proportion, parmi les jeunes, des chômeurs ou inactifs ayant terminé leurs études initiales et ne suivant pas une autre formation. Cette part est plus faible pour les 15-19 ans (7 %) que pour les 20-24 ans (18 %) et les 25-29 ans (19 %).

Un taux d'activité proche de 56 % depuis la mi-2009

Après une hausse de plus de 2 points du début 2005 à la mi-2009, le taux d'activité des jeunes a légèrement fléchi depuis (graphique 1). La forte dégradation de la situation du marché du travail à partir de la mi-2008 ne semble cependant pas avoir incité les jeunes à prolonger davantage leurs études. En effet, selon l'enquête Emploi, la durée des études initiales a peu varié entre les années scolaires 2008-2009 et 2010-2011 (1) (6,6 années en moyenne entre 15 et 29 ans en 2008-2009, 6,4 années en 2009-2010 et 6,5 années en 2010-2011).

La progression du nombre de jeunes formés par l'alternance et l'accroissement du taux d'activité des jeunes femmes entre 25 et 29 ans contribuent à expliquer la hausse du taux d'activité des 15-29 ans du début 2005 à la mi-2009. De fin 2005 à fin 2008, la part des jeunes de 15 à 25 ans formés par alternance a augmenté d'environ

un point (7 % fin 2008), tandis que le taux d'activité des femmes de 25 à 29 ans a progressé lui aussi d'environ un point sur cette période. À l'inverse, la baisse du taux d'activité des jeunes de la mi-2009 à la fin 2010, et auparavant de la fin 2000 au début 2005, correspond à des périodes de réduction du pourcentage de jeunes en alternance.

Tableau 1 • Situations d'activité des jeunes par sexe et âge à la date de l'enquête

Population totale en milliers ; taux et part en %

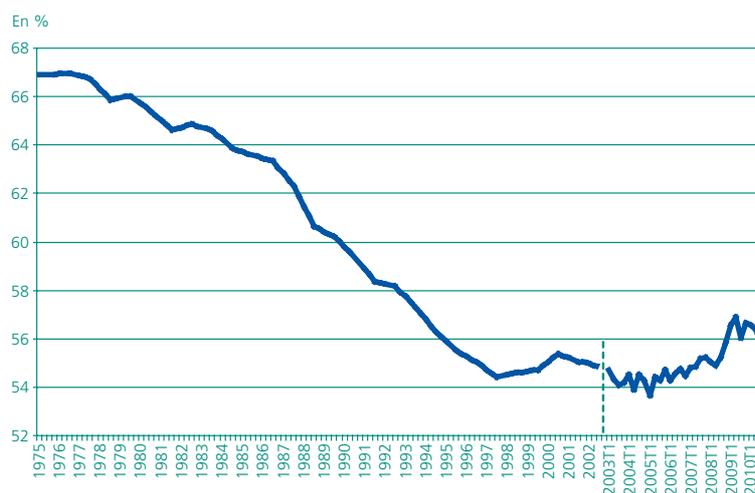
	1975		1985		1995		2005		2010		
	Hommes	Femmes	Ensemble								
Population totale (15-29 ans)	6 560	6 280	6 490	6 360	6 140	6 040	5 593	5 644	5 641	5 657	11 298
dont : 15-19 ans.....	2 160	2 080	2 200	2 100	1 930	1 850	1 944	1 891	1 845	1 789	3 634
20-24 ans.....	2 140	2 080	2 170	2 150	2 100	2 080	1 846	1 889	1 893	1 916	3 809
25-29 ans.....	2 260	2 120	2 120	2 110	2 110	2 110	1 803	1 864	1 903	1 952	3 855
Taux d'activité (15-29 ans)	76	58	70	57	60	51	58,5	49,8	60,3	52,1	56,2
dont : 15-19 ans.....	41	33	29	20	16	10	19,3	11,6	19,9	12,6	16,3
20-24 ans.....	90	77	86	76	66	58	65,9	57,5	66,4	58,4	62,4
25-29 ans.....	97	66	97	76	95	81	93,1	80,9	93,3	82,3	87,7
Taux d'activité des 15-64 ans.....	84	54	79	57	75	61	75,3	64,8	75,0	66,3	70,6
Taux d'emploi (15-29 ans)	72	54	61	47	52	42	49,7	41,9	50,1	43,2	46,7
dont : 15-19 ans.....	37	29	22	12	13	7	14,9	8,0	14,8	8,2	11,6
20-24 ans.....	86	73	74	62	55	45	53,8	46,2	52,6	46,2	49,4
25-29 ans.....	96	64	90	68	85	69	83,0	71,9	81,8	72,4	77,0
Taux d'emploi des 15-64 ans.....	82	51	73	51	69	54	69,2	58,4	68,3	59,9	64,0
Part de chômage (15-29 ans)	4	4	9	10	8	9	8,7	8,0	10,2	8,9	9,5
dont : 15-19 ans.....	4	4	7	8	3	3	4,3	3,6	5,1	4,4	4,7
20-24 ans.....	4	4	12	14	11	13	12,1	11,3	13,8	12,2	13,0
25-29 ans.....	1	2	7	8	10	12	10,1	9,0	11,5	9,8	10,6
Part de chômage des 15-64 ans.....	2	3	6	6	6	7	6,1	6,4	6,8	6,4	6,6
Taux de chômage (15-29 ans)	4	7	13	18	13	19	14,9	16,0	16,8	17,1	17,0
dont : 15-19 ans.....	9	15	25	39	16	32	22,4	31,3	25,4	34,9	29,0
20-24 ans.....	4	6	16	19	16	22	18,3	19,7	20,8	20,9	20,8
25-29 ans.....	2	4	7	11	10	14	10,8	11,1	12,3	12,0	12,1
Taux de chômage des 15-64 ans.....	3	5	8	11	9	12	8,1	9,9	9,0	9,7	9,3
Part des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) (15-29 ans)	-	-	-	-	-	-	11,1	15,5	13,4	16,5	14,9
dont : 15-19 ans.....	-	-	-	-	-	-	6,1	5,7	7,3	5,8	6,6
20-24 ans.....	-	-	-	-	-	-	1,5	18,1	17,7	19,2	18,5
25-29 ans.....	-	-	-	-	-	-	12,7	22,7	15,0	23,5	19,3
Part des 15-29 ans											
dans : la population totale des 15-64 ans ...	39	38	35	35	32	31	29,1	28,5	28,7	27,9	28,3
la population active.....	35	40	31	34	25	26	22,5	21,8	22,9	21,8	22,4
l'emploi.....	34	39	29	32	24	24	20,8	20,3	20,9	20,0	20,5
le chômage.....	52	58	55	56	39	41	42,0	35,5	43,0	38,5	40,7

Lecture : en 2010, 56,2 % des personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives et, parmi elles, 17,0 % sont au chômage (taux de chômage) ; 14,9 % ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET, voir encadré 2).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Graphique 1 • Taux d'activité de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans



Lecture : 56,1 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs en moyenne au 4^e trimestre en 2010.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 1975 à 2002 et en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières à partir de 2003 ; âge atteint à la date de l'enquête.



Source : enquêtes Emploi 1975-2010 (données du 4^e trimestre 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

(1) Dans l'enquête Emploi, une personne est considérée en « formation initiale » si elle déclare poursuivre des études scolaires ou universitaires (y compris en centre de formation d'apprentis) sans interruption de plus d'un an. La proportion de jeunes en cours d'études initiales pour une année scolaire donnée est mesurée à partir des informations du 4^e trimestre, afin de se situer après la rentrée scolaire et universitaire. La durée des études initiales (ou espérance de scolarisation) se calcule comme la somme des pourcentages de jeunes en formation initiale par âge détaillé entre 15 et 29 ans.

Source : enquêtes Emploi 1975-2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Dans un contexte de quasi-stabilité de la durée des études, les variations du taux d'activité des jeunes sont cependant restées de faible ampleur depuis le milieu des années 90, quel que soit l'âge ou le sexe (graphique 2). Le taux d'activité des 15-29 ans a fluctué entre 54 % et 57 % tout au long de ces quinze dernières années alors qu'au cours des vingt années précédentes, il avait baissé de plus de 10 points avec l'allongement des études. Cette baisse avait concerné dans un premier temps les 15-19 ans (-25 points de 1975 à 1995, pour les filles comme pour les garçons), puis les 20-24 ans (-20 points du début des années 80 au milieu des années 90). Entre 25 et 29 ans, le taux d'activité des hommes avait très légèrement fléchi tandis que celui des femmes avait augmenté jusque'en 1990.

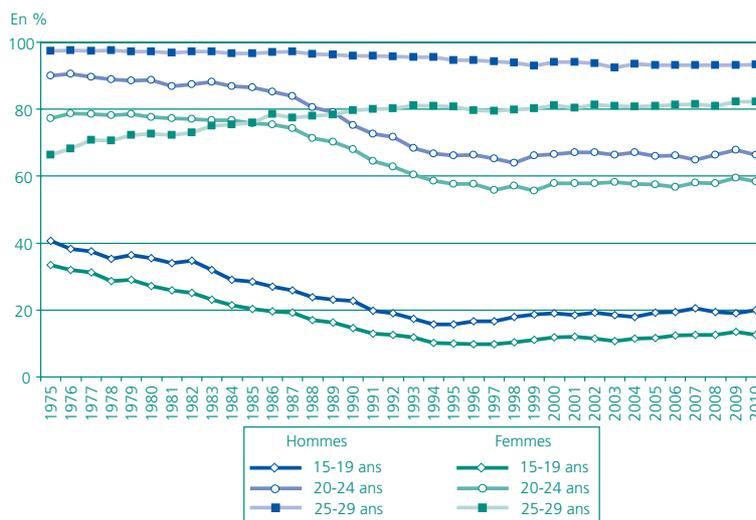
Un taux de chômage des 15-29 ans en baisse au cours de l'année 2010 après la forte hausse initiée à la mi-2008

Les jeunes étant nombreux à poursuivre leurs études sans travailler, la proportion de jeunes au chômage est très inférieure à leur taux de chômage. L'écart entre ces deux indicateurs est d'autant plus élevé que la population sélectionnée est jeune. En moyenne, en 2010, moins de 5 % des 15-19 ans sont au chômage, tandis que leur taux de chômage atteint près de 30 %. Pour les 25-29 ans, les deux indicateurs sont proches (part de chômage de 11 % et taux de chômage de 12 % en 2010).

Depuis le milieu des années 90, les évolutions de la part de jeunes au chômage et du taux de chômage sont très proches alors que sur le passé, de 1975 à 1995, la proportion de jeunes au chômage s'était accrue moins rapidement que le taux de chômage en raison de la baisse du taux d'activité consécutive à l'allongement des études (graphique 3).

Après une période de baisse initiée mi-2006 (-3,1 points du 2^e trimestre 2006 au 2^e trimestre 2008), le taux de chômage des jeunes avait nettement augmenté de la mi-2008 à la fin 2009 (+4,5

Graphique 2 • Taux d'activité des jeunes par tranches d'âge quinquennales selon le sexe

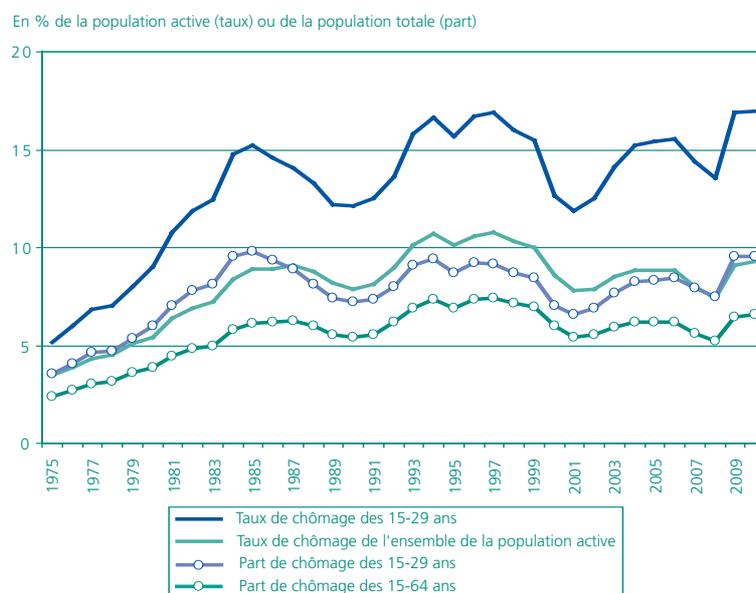


Lecture : 66,4 % des hommes âgés de 20 à 24 ans sont actifs en 2010, contre 90,0 % en 1975.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

Graphique 3 • Taux de chômage, part de chômage des 15-29 ans et de l'ensemble de la population active



Lecture : en 2010, 17,0 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage) ; 9,5 % de la population totale des 15-29 ans sont au chômage (part de chômage).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

points) sous l'effet de la forte dégradation de la situation économique. Fin 2009, le taux de chômage des 15-29 ans atteignait 17,5 %, soit un niveau jamais atteint depuis 1975. Entre le 4^e trimestre 2009 et le 4^e trimestre 2010, le taux de chômage des 15-29 ans a baissé de 1,1 point pour s'établir à 16,4 % en fin d'année (tableau 2, graphique 4).

De la mi-2008 à la fin 2009, la hausse du taux de chômage des jeunes avait été plus rapide pour les hommes (+5,6 points) que pour les femmes (+3,4 points). Le taux de chômage des jeunes hommes avait ainsi dépassé celui des jeunes femmes à partir du 2^e trimestre 2009. En 2010, le taux de chômage des jeunes femmes a augmenté à un rythme ralenti (+0,5 point) tandis que celui des



Source : enquêtes Emploi 1975-2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.



Source : enquêtes Emploi 1975-2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Tableau 2 • Taux trimestriels d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes et de la population en âge de travailler

En %

	Taux d'activité				Taux d'emploi				Taux de chômage			
	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2006 T1	2008 T1	2009 T4	2010 T4
15-29 ans												
Ensemble	54,3	55,0	56,6	56,1	45,6	47,8	46,6	46,8	16,0	13,2	17,5	16,4
Hommes	58,5	59,2	60,6	60,3	49,5	51,7	49,5	50,9	15,4	12,9	18,2	15,7
Femmes	50,1	50,8	52,6	51,8	41,8	44,0	43,7	42,8	16,7	13,6	16,7	17,3
<i>dont : 15-24 ans</i>												
Ensemble	38,3	39,0	40,4	40,0	29,9	32,4	30,9	31,3	21,9	17,1	23,1	21,4
Hommes	41,7	42,5	44,1	43,6	32,9	35,4	33,2	34,7	20,7	16,7	24,1	19,9
Femmes	34,8	35,4	36,6	36,2	26,8	29,2	28,5	27,7	23,5	17,7	22,0	23,4
15-64 ans												
Ensemble	69,9	69,9	70,6	70,5	63,5	64,9	63,8	64,0	9,1	7,2	9,6	9,3
Hommes	75,0	74,6	75,2	75,0	68,8	69,6	68,0	68,5	8,2	6,8	9,7	8,7
Femmes	64,9	65,4	66,1	66,3	58,3	60,4	59,8	59,7	10,1	7,6	9,6	9,9

Source : enquêtes Emploi 2006-2010 (données du 4^e trimestre 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Lecture : au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 16,4 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle ; âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

jeunes hommes baissait (-2,5 points). Au 2^e semestre 2010, le taux de chômage des jeunes femmes est ainsi repassé au-dessus de celui des jeunes hommes.

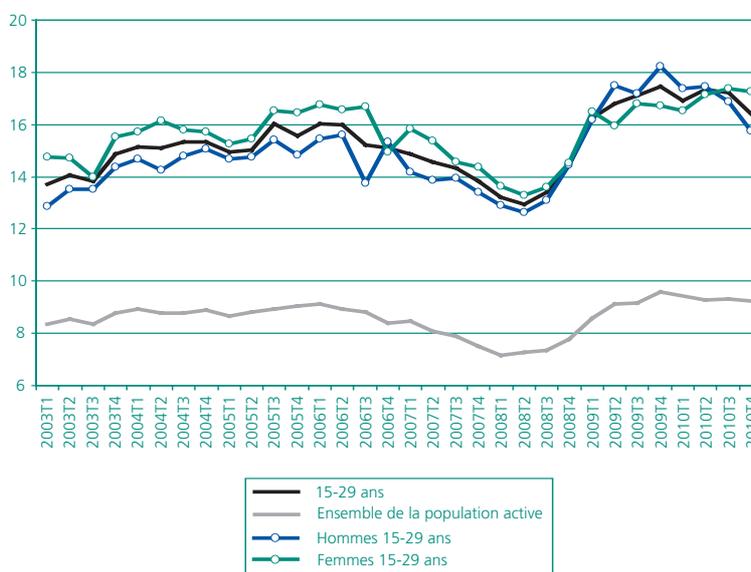
Un écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de l'ensemble de la population active en forte augmentation de 2000 à 2010

En 2010, la baisse du taux de chômage a été plus rapide pour les jeunes que pour l'ensemble de la population active (-1,1 point entre 15 et 29 ans, contre -0,4 point). De la mi-2008 à la fin 2009, l'augmentation du taux de chômage avait également été plus rapide pour les jeunes que pour l'ensemble de la population active (+4,5 points contre +2,3 points). En phase d'entrée sur le marché du travail ou ayant une courte expérience professionnelle, les jeunes actifs sont en effet plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles que les actifs plus expérimentés. Cette « sur-réaction » du taux de chômage des jeunes à la conjoncture du marché du travail avait déjà été observée par le passé. Du début 2003 au début 2006, le taux de chômage des 15-29 ans avait augmenté de 2,3 points, contre 0,8 point pour l'ensemble des actifs. À l'inverse, du 1^{er} trimestre 2006 au 2^e trimestre 2008, le taux de chômage des 15-29 ans avait baissé de 3 points, contre 1,8 point pour l'ensemble des actifs.

Compte tenu de la forte proportion de jeunes poursuivant leurs études sans travailler, la situation des jeunes relativement à l'ensemble de la

Graphique 4 • Taux de chômage trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans et de l'ensemble des actifs

En % de la population active



Lecture : au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 16,4 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle ; âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

population en âge de travailler apparaît beaucoup plus favorable pour l'indicateur de part de chômage que pour celui de taux de chômage. En moyenne, sur l'année 2010, l'écart entre le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans et celui de l'ensemble de la population active est de 7,7 points, alors que l'écart entre la part de chômage des 15-29 ans et celle des 15-64 ans n'est que de 2,9 points.

Avec la baisse relativement plus rapide du chômage des jeunes en 2010, l'écart entre les 15-29 ans et l'ensemble de la population en âge de travailler s'est réduit au cours de l'année. Ainsi, pour l'indicateur de taux de chômage, l'écart avec l'ensemble de la population active est de 7,2 points fin 2010, contre 7,9 points un an auparavant (graphique 5). Cet écart reste cependant à un



Source : enquêtes Emploi 2003-2010 (données du 4^e trimestre 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

niveau élevé : de 1975 à 2008, l'écart entre le taux de chômage des 15-29 ans et le taux de chômage de l'ensemble de la population active n'avait jamais dépassé 6,5 points. Pour l'indicateur de part de chômage, la situation relative des jeunes était en revanche plus défavorable en 1984 qu'actuellement, car l'allongement rapide des études a beaucoup contribué à faire baisser cet indicateur pour les jeunes entre 1985 à 1995.

Du fait de la « sur-réaction » conjoncturelle du chômage des jeunes, l'évolution de l'écart entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage global tient dans une large mesure à la conjoncture générale du marché du travail. Ainsi, au cours des années 80 et 90, l'évolution de cet écart a été parallèle et d'ampleur assez proche de celle du taux de chômage global, à l'exception de la période du début de la seconde moitié des années 80 au cours de laquelle il s'est réduit tandis que le taux de chômage global était orienté à la hausse. De 2000 à 2008, l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de l'ensemble de la population active s'est fortement accru, au-delà semble-t-il des effets induits par la conjoncture. De 2008 à 2010, cet écart a augmenté davantage, en lien avec la dégradation exceptionnelle de la conjoncture, pour atteindre un niveau historiquement élevé.

Des durées de chômage moins élevées pour les jeunes

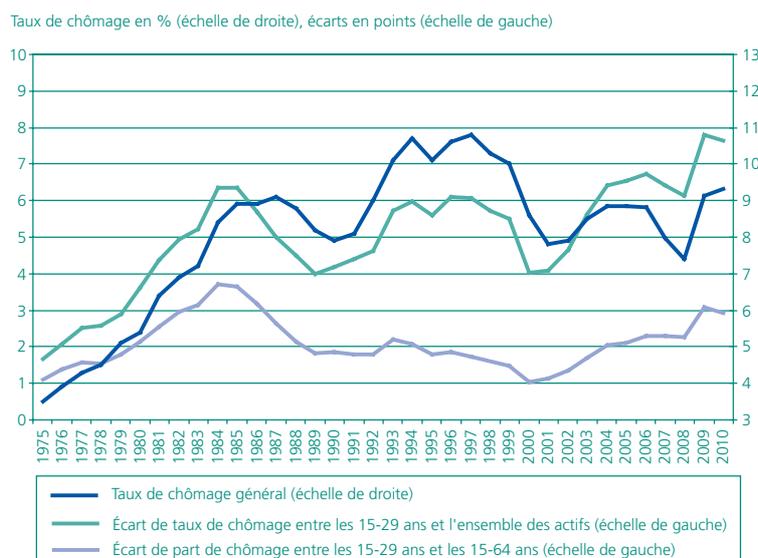
Les jeunes sont moins longtemps au chômage que les adultes de 30 à 49 ans et retrouvent un

emploi plus facilement. Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2010, 32 % le sont en moyenne depuis plus d'un an (chômeurs de longue durée), contre 42 % pour les 30-49 ans. À l'opposé, près d'un jeune chômeur sur trois est au chômage depuis moins de 3 mois, contre seulement un chômeur sur cinq entre 30 et 49 ans.

Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2009, 41 % déclarent occuper un emploi un an après en moyenne, soit 7 points de plus que pour les personnes de 30 à 49 ans (tableau 3). L'ancienneté au chômage et le taux de retour à l'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes sont très proches.

Les jeunes chômeurs de 2009 ont plus fréquemment retrouvé un emploi à l'horizon d'un an que ceux de 2008 (+ 4 points). Le taux de retour à

Graphique 5 • Taux de chômage général et « sur-chômage » des jeunes de 15 à 29 ans



Lecture : en 2010, le taux de chômage est de 9,3 % et l'écart entre le taux de chômage (respectivement la part de chômage) des 15-29 ans et celui de l'ensemble de la population active (respectivement des 15-64 ans) est de 7,6 points (respectivement 2,9 points).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle ; âge atteint à la date de l'enquête.



Source : enquêtes Emploi 1975-2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Tableau 3 • Ancienneté au chômage en 2010 et situation à un an des chômeurs de 2009, selon le sexe et l'âge

En %

	15-29 ans			dont : 25-29 ans			30-49 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Ancienneté dans le chômage (BIT) en 2010									
Moins de 3 mois.....	31	32	31	28	28	28	22	20	21
De 3 mois à moins d'un an.....	36	39	38	36	43	39	36	38	37
De un an à moins de 3 ans.....	27	23	26	28	22	25	30	31	31
3 ans et plus.....	5	6	6	8	8	8	11	12	11
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation en 2010 des personnes se déclarant au chômage un an avant									
Chômage	53	53	53	51	52	52	59	63	61
Emploi	42	40	41	42	43	42	37	31	34
Inactivité.....	5	7	6	7	5	6	4	6	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2010, 31 % des chômeurs au sens du BIT âgés de 15 à 29 ans sont au chômage depuis moins de 3 mois et 41 % de ceux qui se déclarent au chômage un an avant leur interrogation déclarent être en emploi à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : chômeurs au sens du BIT pour l'ancienneté dans le chômage (1^{er} indicateur), situation déclarée en 2010 pour les personnes se déclarant au chômage un an auparavant (2^e indicateur).

Source : enquête Emploi 2010 (données provisoires), Insee ; calcul Dares.

Tableau 4 • Halo du chômage des jeunes de 15 à 29 ans et des 15-64 ans selon le sexe

En % en 2010 ; évolution 2009-2010 en points

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2010	Évolution 2009-2010	2010	Évolution 2009-2010	2010	Évolution 2009-2010
Jeunes de 15 à 29 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-29 ans)	2,4	0,0	3,1	-0,2	2,8	-0,1
Personnes de 15 à 64 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-64 ans)	1,7	0,1	2,4	-0,1	2,1	0,0

Lecture : en 2010, 2,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont inactifs mais souhaitent travailler (-0,1 point par rapport à 2009).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler ; âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : enquêtes Emploi 2009 et 2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

l'emploi à l'horizon d'un an était en revanche inférieur pour les chômeurs de 2008 par rapport à ceux de 2007 (-7 points). Les chômeurs de 2008 ont en effet été les plus exposés à la forte dégradation du marché du travail consécutive à la grave crise économique et financière de 2008. L'ancienneté moyenne au chômage présente des variations conjoncturelles décalées par rapport à la conjoncture générale du marché du travail. L'ancienneté au chômage a ainsi continué à augmenter de 2009 à 2010 pour les jeunes (+5 points pour la proportion de chômeurs de longue durée) comme pour les adultes (+4 points).

Certaines catégories de personnes qui ne travaillent pas mais souhaiteraient travailler ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas fait de démarches de recherche d'emploi. Ces situations forment le « halo » du chômage et touchent 2,8 % des jeunes de 15 à 29 ans en moyenne en 2010 ; elles sont plus fréquentes pour les jeunes femmes (3,1 %) que pour les jeunes hommes (2,4 %). Comme pour le chômage, les jeunes appartiennent plus souvent au « halo » du chômage que l'ensemble de la population en âge de travailler (tableau 4). En moyenne annuelle, le pourcentage de jeunes appartenant au « halo » du chômage a baissé de 0,1 point en 2010 (après avoir progressé de 0,2 point en 2009) tandis qu'il n'a pas varié pour l'ensemble des 15-64 ans.

Légère progression du taux d'emploi des jeunes en 2010

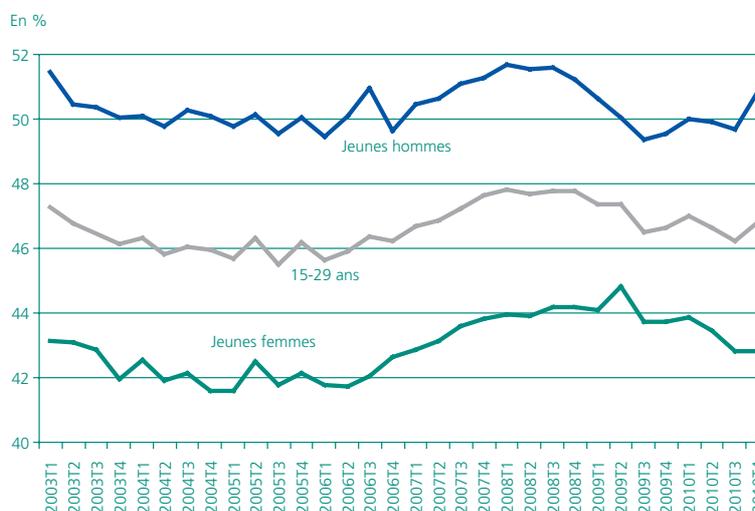
Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 3^e trimestre 2009, le taux d'emploi des 15-29 ans avait reculé de 1,2 point, après avoir régulièrement progressé au cours des années 2006 et 2007 (+2,2 points du 1^{er} trimestre 2006 au 1^{er} trimestre 2008). Il a ensuite

regagné 0,1 point au 4^e trimestre 2009, pour encore progresser de 0,2 point au cours de l'année 2010 (graphique 6). Alors que la baisse du taux d'emploi en 2008 et 2009 avait concerné surtout les jeunes hommes (-2,3 points du 1^{er} trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009, contre -0,3 point pour les jeunes femmes), la légère progression enregistrée au cours de l'année 2010 résulte exclusivement de la progression du taux d'emploi des jeunes hommes (+1,5 point). Le taux d'emploi des jeunes femmes s'est, quant à lui, replié de 0,9 point en 2010.

L'évolution du taux d'emploi des jeunes hommes est à rapprocher des très fortes variations enregistrées par l'emploi intérimaire au cours du cycle conjoncturel actuel. Hors intérim, la baisse du taux d'emploi des jeunes hommes n'aurait été que de 0,7 point du 1^{er} trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009, tandis que la hausse constatée au cours de l'année 2010 aurait été inférieure à 1 point.

L'intérim concerne en effet tout particulièrement les hommes et les jeunes. Les hommes ont assuré près des trois quarts du volume de travail intérimaire en 2010 alors qu'ils ne comptent pour guère plus de la moitié de l'emploi total. Les jeu-

Graphique 6 • Taux d'emploi trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans par sexe



Lecture : au quatrième trimestre 2010, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 46,8 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle ; âge atteint à la date de l'enquête ; données corrigées des variations saisonnières.



Source : enquêtes Emploi 2003-2010 (données du 4^e trimestre 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

nes âgés de 15 à 29 ans ont assuré pour leur part près de la moitié du volume de travail intérimaire en 2010 alors qu'ils n'occupent qu'un emploi sur cinq. Mesuré par les relevés de missions d'intérim, le nombre d'intérimaires a baissé de 210 000 du début du 2^e trimestre 2008 à la fin du 3^e trimestre 2009, ce qui représente près de la moitié de la baisse de l'emploi total sur la période. À l'opposé, au cours de l'année 2010, le nombre d'intérimaires a augmenté de 100 000, soit là aussi plus de la moitié de la variation de l'emploi total sur la période.

Le taux d'emploi est toujours beaucoup plus élevé pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes (+8,1 points fin 2010) car ces dernières poursuivent plus longtemps leurs études, sont moins concernées par l'apprentissage et cessent plus souvent leur activité en présence de jeunes enfants (2).

Davantage d'emplois à temps partiel subi en 2010

Parmi les jeunes occupant un emploi, certains sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) ou encore de personnes qui sont en situation de chômage technique ou partiel (encadré 1). Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les plus âgés. En moyenne annuelle, parmi les jeunes de 15 à 29 ans occupant un emploi, 5,1 % des hommes et 11,5 % des femmes sont en situation de sous-emploi en 2010, contre respectivement 3,3 % et 8,8 % pour l'ensemble des 15-64 ans (tableau 5).

Alors que les jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des actives occupées (25 % contre 30 % en 2010), elles sont plus souvent à

temps partiel subi (11 % contre 8 % en 2010). Par rapport à l'ensemble des actifs masculins, les jeunes hommes qui occupent un emploi travaillent plus souvent à temps partiel (9 % contre 7 % en 2010) et à temps partiel subi (4 % contre 2 % en 2010). La part du temps partiel subi dans l'ensemble des emplois occupés a augmenté de 2009 à 2010, comme de 2008 à 2009, pour les jeunes hommes comme pour les jeunes femmes, pour les 15-29 ans comme pour l'ensemble des actifs occupés. La progression a été plus importante en 2010 pour les jeunes hommes (+0,7 point contre +0,3 point en 2009) que pour les jeunes femmes (+0,4 point contre +0,3 point en 2009).

Après une forte augmentation de 2008 à 2009, la proportion d'actifs occupés âgés de 15 à 29 ans en situation de chômage technique ou partiel (3) n'a pas varié de 2009 à 2010 : 0,9 % chez les jeunes hommes et 0,3 % chez les jeunes femmes, soit un niveau peu différent de celui atteint pour l'ensemble des actifs occupés.

En 2010, baisse du nombre de jeunes en alternance et en CIE, progression du nombre de bénéficiaires d'un CAF

Les jeunes occupant un emploi sont plus souvent salariés du privé ou des entreprises publiques que l'ensemble des actifs occupés (79 % entre 15 et 29 ans, contre 68 % en 2010) ; ils sont nettement moins souvent non-salariés, ainsi que salariés de la fonction publique (tableau 6).

Les jeunes femmes, comme les plus âgées, sont relativement plus présentes que les jeunes hommes dans la fonction publique, mais moins présentes chez les non-salariés et dans le secteur privé ou les entreprises publiques.

Les contrats temporaires sont beaucoup plus fréquents pour les jeunes salariés que pour les plus anciens. Parmi les salariés du secteur privé ou des

(2) Entre 25 et 29 ans, 13 % des femmes vivent avec un ou plusieurs enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans et 7 % dont le plus jeune a entre 3 et 5 ans.

(3) Hors chômage technique et partiel des personnes en temps partiel subi qui sont classées dans la rubrique temps partiel subi.

Tableau 5 • Sous-emploi des jeunes de 15 à 29 ans et des 15-64 ans selon le sexe

En % en 2010 ; évolution 2009-2010 en points

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2010	Évolution 2009-2010	2010	Évolution 2009-2010	2010	Évolution 2009-2010
Jeunes de 15 à 29 ans						
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,6	0,4	5,0	0,0	3,8	0,2
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-29 ans en emploi).....	5,1	0,7	11,5	0,3	8,1	0,5
dont : temps partiel subi.....	4,2	0,7	11,3	0,4	7,5	0,5
chômage technique ou partiel.....	0,9	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0
Personnes de 15 à 64 ans						
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-64 ans).....	2,3	0,2	5,3	0,2	3,8	0,2
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-64 ans en emploi).....	3,3	0,3	8,8	0,4	5,9	0,3
dont : temps partiel subi.....	2,3	0,4	8,4	0,4	5,2	0,4
chômage technique ou partiel.....	1,0	-0,1	0,3	0,0	0,7	-0,1

Lecture : en 2010, 3,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en situation de sous-emploi, soit 8,1 % de l'ensemble des actifs occupés de cette tranche d'âge (taux de sous-emploi).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partiel ; âge atteint à la date de l'enquête ; données en moyenne annuelle.

Source : enquêtes Emploi 2009 et 2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Tableau 6 • Statut d'emploi et type de contrat de travail selon le sexe, en 2010

Emploi en milliers ; répartition en %

	2008	2009	2010		
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
EMPLOI DES 15-29 ANS	5 410	5 324	2 827	2 446	5 273
Non-salariés	3,8	3,9	5,3	3,6	4,5
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques	80,1	79,5	84,1	74,1	79,4
dont : Interim.....	6	4	6	4	5
CDD (y compris emplois aidés en cdd)	24	24	24	28	26
CDI.....	70	72	70	68	69
Ensemble.....	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique	16,1	16,6	10,6	22,3	16,1
dont : Contractuels en CDD (y compris emplois aidés en cdd).....	38	38	37	40	39
Titulaires et contractuels en CDI.....	62	62	63	60	61
Ensemble.....	100	100	100	100	100
Ensemble	100	100	100	100	100
EMPLOI TOTAL	25 920	25 691	13 515	12 221	25 735
Non-salariés	10,6	11,0	15,0	7,6	11,5
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques	69,1	68,8	70,6	66,1	68,5
dont : Interim.....	3	2	3	2	3
CDD (y compris emplois aidés en cdd)	10	10	9	11	10
CDI.....	87	88	88	87	87
Ensemble.....	100	100	100	100	100
Salariés de la fonction publique	20,3	20,2	14,4	26,2	20,0
dont : Contractuels en CDD (y compris emplois aidés en cdd).....	14	15	13	16	15
Titulaires et contractuels en CDI.....	86	85	87	84	85
Ensemble.....	100	100	100	100	100
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : enquêtes Emploi 2008-2010 (données 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

Lecture : en 2010, 79,4 % des 5,3 millions de jeunes en emploi entre 15 et 29 ans sont salariés du secteur privé ou des entreprises publiques. Parmi ceux-ci, 69 % sont en CDI.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : emploi = actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle ; fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Remarque : les chiffres ne sont pas directement comparables à ceux publiés les années précédentes car l'appréhension de la fonction publique a été affinée et les emplois aidés ont été répartis entre CDD et CDI selon le type de contrat.

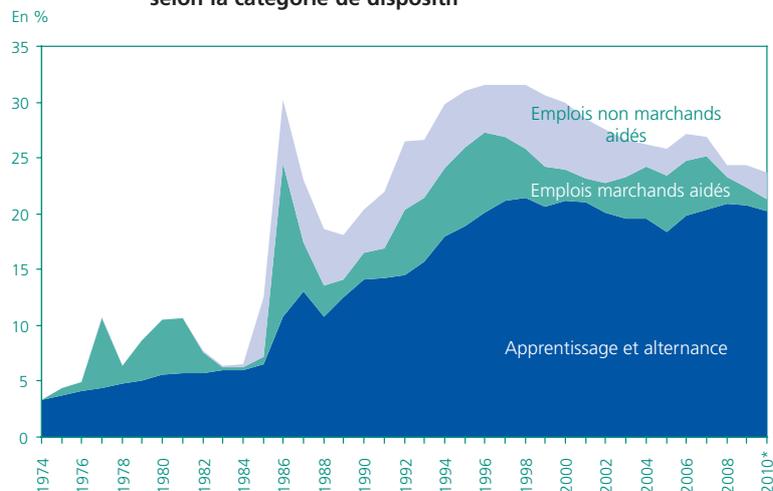
entreprises publiques âgés de 15 à 29 ans, 31 % ont un contrat temporaire (intérim, contrat à durée déterminée) contre 13 % pour l'ensemble des salariés. La part des contrats temporaires pour les jeunes salariés du secteur privé a augmenté de 3 points de 2009 à 2010 (+0,7 point pour l'intérim et +2,3 points pour les CDD) après avoir baissé de 2 points l'année précédente en raison de la forte baisse du nombre d'intérimaires.

Il s'agit, dans 85 % des cas, de contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : 565 000 jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une formation en alternance fin 2010. Près de 415 000 sont apprentis et 150 000 sont en contrat de professionnalisation. Par rapport à 2008, l'année 2009 avait connu une baisse

Parmi les jeunes salariés de la fonction publique, 39 % sont non titulaires (contractuels en CDD, y compris emplois aidés en CDD), contre 15 % pour l'ensemble des salariés. Cette part a sensiblement augmenté ces dernières années ; en 2006, elle était respectivement de 37 % et 13 %.

Pour les moins de 26 ans, près d'un emploi sur quatre bénéficie d'une aide de l'État fin 2010 (23,7 %, soit 665 000 emplois), contre un sur vingt-cinq (3,6 %) pour l'ensemble des actifs occupés (tableau 7 et graphique 7). Cette part, qui s'élevait à 30 % en 2000, s'est repliée de 0,7 point en 2010 (-5 000 emplois aidés pour les jeunes).

Graphique 7 • Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, selon la catégorie de dispositif



(*) : chiffres provisoires

Lecture : fin 2010, 22,2 % des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en alternance, 1,1 % occupent un emploi marchand aidé et 2,5 % un emploi non marchand aidé.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis en continu du 4^e trimestre de l'année n depuis 2003).



Sources : mesures pour l'emploi, Dares / enquêtes Emploi 1975-2010, Insee ; calculs Dares.

Tableau 7 • Les jeunes de moins de 26 ans dans les mesures d'aide à l'emploi

Nombre de jeunes en milliers au 31 décembre ; part en %

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Alternance.....	442	463	579	517	549	590	599	572	565
Apprentissage	225	287	359	378	401	418	421	418	414
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	216	176	220	64	4	0	0	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0	0	76	145	173	179	154	150
Emploi marchand hors alternance	74	171	77	141	136	137	66	42	31
Contrat initiative emploi (CUI-CIE et CIE).....	0	29	36	25	17	2	8	38	30
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	0	0	0	116	119	135	58	4	1
Autres mesures.....	74	143	41	0	0	0	0	0	0
Emploi non marchand.....	120	123	163	66	65	51	30	56	69
Contrats emploi-solidarité	120	116	36	3	0	0	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	6	1	0	0	0
Contrats emploi-consolidé.....	0	7	10	3	1	0	0	0	0
Contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE et CAE).....	0	0	0	42	54	46	27	53	69
Contrat d'avenir	0	0	0	1	4	4	3	3	0
Ensemble.....	636	758	820	724	750	778	696	670	665
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes (en %)	20,3	31,0	30,0	25,8	27,2	26,9	24,3	24,4	23,7
Part des emplois aidés (tous publics) dans l'emploi total (en %)	3,8	6,6	6,5	4,7	4,7	4,3	3,7	3,7	3,6

(*) : chiffres provisoires.

Lecture : fin 2010, 565 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé. Cela représente 23,7 % de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4^e trimestre de l'année n depuis 2003).

Sources : mesures pour l'emploi, Dares / enquêtes Emploi 1990-2010, Insee ; calculs Dares.

sensible des entrées en alternance au 1^{er} semestre avec la dégradation de la conjoncture. Les mesures temporaires d'aide financière à l'embauche d'apprentis et de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation prises dans le cadre du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes d'avril 2009 avaient alors contribué à soutenir les entrées au 2^e semestre 2009. Sur l'ensemble de l'année 2009, le nombre de jeunes en alternance avait néanmoins baissé de 27 000, surtout du fait du repli du contrat de professionnalisation, le plus sensible à la conjoncture. Malgré la prolongation de ces aides financières jusqu'à la fin 2010, suite au sommet social de mai 2010, et le retournement à la hausse de l'emploi salarié marchand à partir du 4^e trimestre 2009, les entrées en contrat d'apprentissage et de professionnalisation sont restées en 2010 au même niveau qu'en 2009, et le nombre de jeunes de moins de 26 ans en alternance a légèrement baissé (-7 000, soit -1,2 %).

Hors alternance, le nombre de jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur marchand, 31 000 fin 2010, a poursuivi le déclin amorcé avec l'extinction progressive du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE) (-11 000 en 2010, soit -26 %, après -36 % en 2009 et -52 % en 2008). Le nombre de jeunes en Contrat initiative emploi (CIE), qui avait bondi en 2009 suite au financement, dans le cadre du Plan jeunes de juin 2009, de 50 000 contrats supplémentaires, a baissé de 8 000 en 2010 (4).

Le nombre de jeunes de moins de 26 ans qui bénéficient du volet non marchand du Contrat unique d'insertion (CUI - CAE), seul contrat aidé subsistant dans le secteur non marchand après

l'extinction du contrat d'avenir, a augmenté de 16 000 en 2010 (+30 % après un doublement en 2009), pour s'élever à 69 000 en fin d'année.

Entre 15 et 29 ans, une proportion de jeunes au chômage en France proche de la moyenne européenne

En 2010, le taux d'emploi des 15-29 ans est inférieur en France de 1,2 point à la moyenne des 27 pays membres de l'Union européenne et de 3,2 points à celle de l'Union à 15. En Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Danemark et en Autriche, le taux d'emploi des jeunes est d'au moins dix points supérieur à celui de la France. Quatre pays de l'Union européenne à 15 ont un taux d'emploi des jeunes nettement plus faible qu'en France (Espagne, Italie, Belgique et Grèce), tandis que l'Irlande et le Portugal, qui ont connu une forte dégradation du taux d'emploi des 15-29 ans de 2009 à 2010, se situent désormais tout juste en deçà du taux français (tableau 8).

Les 15-24 ans sont en effet assez peu présents sur le marché du travail en France, en raison d'une formation initiale assez longue et d'une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études (formation en alternance, « petits boulots »...). Le chômage ne contribue pas en revanche à expliquer la relative faiblesse du taux d'emploi français des 15-24 ans : la proportion de jeunes au chômage dans cette tranche d'âge est en France de 0,4 point inférieure à la moyenne de l'Union européenne à 15 pays et de 0,1 point inférieure, à celle de l'UE à 27 pays. Compte tenu du faible taux d'activité entre 15 et 24 ans, la

(4) Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE) succède au CIE en France métropolitaine. Pour l'emploi non marchand, le Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE) a succédé aux CAE et contrats d'avenir.

Tableau 8 • Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes en Europe en 2010

Population en milliers ; taux et part en %

	15 à 29 ans				dont : 15 à 24 ans			dont : 25 à 29 ans			15-64 ans			
	Popu- lation totale	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Popu- lation totale	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage
Union européenne à 27.....	91 529	47,8	9,5	16,5	34,1	9,0	20,8	72,2	10,3	12,5	331 159	64,2	6,9	9,7
Union européenne à 15.....	70 073	49,8	9,7	16,4	37,0	9,3	20,1	72,6	10,5	12,6	259 509	65,4	7,0	9,6
dont : France	11 297	46,6	9,5	17,0	30,8	8,9	22,5	77,0	10,6	12,1	39 972	64,0	6,6	9,3
Allemagne.....	13 972	56,6	5,7	9,2	46,2	5,1	9,9	75,6	6,9	8,4	53 548	71,1	5,5	7,2
Autriche.....	1 542	63,3	5,2	7,5	53,6	5,2	8,8	80,5	5,1	5,9	5 606	71,7	3,4	4,5
Belgique.....	2 007	43,2	8,3	16,1	25,2	7,3	22,4	77,5	10,2	11,6	7 177	62,0	5,7	8,4
Danemark.....	1 000	63,2	9,0	12,5	58,1	9,3	13,8	74,8	8,5	10,2	3 622	73,4	6,0	7,6
Espagne.....	8 085	41,2	19,4	32,1	24,9	17,8	41,6	64,9	21,9	25,2	31 261	58,6	14,8	20,2
Finlande.....	986	51,6	9,5	15,6	38,8	10,6	21,4	75,3	7,6	9,2	3 537	68,1	6,3	8,5
Grèce.....	1 841	39,6	12,7	24,3	20,3	10,0	32,9	68,2	16,7	19,7	7 231	59,6	8,7	12,7
Irlande.....	937	46,5	12,6	21,3	30,5	11,6	27,5	69,0	14,0	16,9	3 002	60,0	9,6	13,7
Italie.....	9 557	34,5	8,7	20,2	20,5	7,9	27,8	58,8	10,1	14,7	39 546	56,9	5,3	8,5
Pays-Bas.....	2 992	70,2	5,3	7,1	63,0	6,0	8,7	84,9	3,9	4,4	11 017	74,7	3,5	4,5
Portugal.....	1 898	46,5	9,9	17,6	28,5	8,2	22,4	74,8	12,6	14,4	7 114	65,6	8,4	11,4
Royaume-Uni.....	12 051	58,2	10,0	14,6	47,6	11,6	19,6	77,7	7,0	8,2	40 441	69,5	6,0	7,9
Suède.....	1 820	50,6	11,6	18,6	38,7	13,0	25,2	76,4	8,4	9,9	6 101	72,7	6,8	8,6

Source : enquêtes
Forces de travail (LFS)
2010, Eurostat ;
calculs Dares.

Lecture : en Allemagne, 46,2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en 2010 ; 5,1 % sont au chômage, soit 9,9 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage).

Concepts : activité et emploi au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête ; moyenne des quatre trimestres 2010.

position de la France est en revanche plus défavorable pour le taux de chômage (supérieur d'environ 2 points en 2010 par rapport à la moyenne européenne à 27 et à 15) que pour la part de chômage dans cette tranche d'âge.

Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'emploi français est en revanche supérieur de près de 5 points aux moyennes européennes. Les taux d'activité sont en effet plutôt élevés en France après la fin des études, en particulier pour les femmes, et la proportion de jeunes au chômage n'est que légèrement supérieure aux moyennes européennes (+0,1 point par rapport à la moyenne de l'Union à 15 pays et +0,3 point par rapport à l'UE à 27). Le taux de chômage est pour sa part en dessous des moyennes européennes de 0,5 point.

Une évolution du taux de chômage des 15-24 ans un peu moins défavorable en France depuis le début de la crise que dans la moyenne des pays européens

En moyenne, dans l'ensemble des pays européens, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, comme celui de l'ensemble de la population active, a commencé à augmenter au cours du 1^{er} semestre 2008, puis a poursuivi sa hausse jusqu'au 3^e trimestre 2009, pour rester ensuite relativement stable jusqu'à la fin 2010.

Entre le début 2008 et la fin 2009, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, comme celui de l'ensemble de la population active a augmenté aux États-Unis et dans tous les pays de l'Union européenne à 15 pays, à l'exception de

l'Allemagne (tableau 9). Au cours de l'année 2010, le taux de chômage des jeunes a baissé pour une moitié des pays européens, dont la France et l'Allemagne, tandis qu'il augmentait pour une autre moitié, en particulier en Espagne et au Royaume-Uni. Dans chacun de ces pays, les évolutions du taux de chômage des 15-24 ans sont allées dans le même sens que celles constatées pour l'ensemble de la population active, à l'exception des Pays-Bas, pays où le taux de chômage des jeunes a reculé, tandis qu'il augmentait un peu pour l'ensemble des actifs.

Au 4^e trimestre 2010, le taux de chômage des 15-24 ans en France reste supérieur à son niveau de début 2008 (+4,3 points), comme dans les autres pays européens, à l'exception de l'Allemagne et l'Autriche. Il s'établit à 22,3 %, soit 0,6 point de plus que la moyenne de l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne et à un niveau relativement proche de celui de la Belgique, de la Finlande, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Suède. En Italie et en Irlande, le taux de chômage des 15-24 ans est proche de 30 % fin 2010, tandis qu'il s'élève à 36 % en Grèce et 43 % en Espagne. À l'opposé, il est inférieur à 10 % en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Aux États-Unis, il s'élève à 18 %.

Si l'on considère l'accroissement relatif de la probabilité pour un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (rapport des « odds ratio »), l'évolution du taux de chômage des jeunes, comme celui de l'ensemble de la population active, a été un peu moins défavorable en France comparative-ment à la moyenne européenne. Les taux de chômage ont ainsi augmenté un peu moins que la moyenne du début 2008 à la fin 2009, puis ont baissé un peu plus que la moyenne en 2010. Pour les jeunes, l'Allemagne et l'Autriche ont fait

mieux que la France sur chacune de ces deux sous périodes, tandis qu'au même moment aux États-Unis, au Danemark, au Royaume-Uni, et surtout en Espagne et en Irlande, les évolutions du taux de chômage des 15-24 ans ont été moins favorables qu'en France.

Fin 2010, le taux de chômage des jeunes est supérieur à celui de l'ensemble de la population active dans tous les pays de l'Union européenne à 15 et aux États-Unis, dans une proportion allant du double au triple à l'exception de l'Allemagne où l'écart est nettement plus faible.

Au cours des trois dernières années, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a réagi plus fortement à la conjoncture que le taux de chômage global dans la plupart des pays européens. Comme en France, il a augmenté plus rapidement

que le taux de chômage global du début 2008 à la fin 2009, puis s'est replié plus rapidement ensuite en Belgique, en Finlande et aux Pays-Bas. Parmi les pays pour lesquels le taux de chômage des jeunes a continué à augmenter en 2010, la hausse du taux de chômage de début 2008 à fin 2010 a été nettement plus importante pour les jeunes que pour l'ensemble de la population active en Espagne, en Irlande, en Italie, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en Grèce. La hausse a été moins forte pour les jeunes au Danemark et au Portugal, tandis qu'en Allemagne, en Autriche et en Suède, les évolutions concernant les deux populations ont été d'ampleur comparable entre le début 2008 et la fin 2010.

Claude MINNI, Patrick POMMIER (Dares).

Tableau 9 • Évolution du taux de chômage des 15-24 ans en Europe sur la période récente

Niveau en % ; évolutions mesurées par le rapport des « odds ratio »

	Actifs de 15 à 24 ans					Ensemble de la population active				
	Taux de chômage			Indicateur d'évolution		Taux de chômage			Indicateur d'évolution	
	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2008 T1/ 2009 T4	2009 T4/ 2010 T4	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2008 T1/ 2009 T4	2009 T4/ 2010 T4
Union européenne à 27	14,8	20,5	20,6	1,48	1,01	6,7	9,4	9,6	1,44	1,02
Zone euro (16 pays)	14,7	20,2	19,9	1,47	0,98	7,2	9,9	10,0	1,42	1,01
dont : France	18,0	24,0	22,3	1,44	0,91	7,6	10,0	9,6	1,35	0,96
Allemagne.....	10,2	10,1	8,5	0,99	0,83	7,6	7,4	6,6	0,97	0,88
Autriche.....	8,0	9,9	8,0	1,26	0,79	3,9	4,9	4,2	1,27	0,85
Belgique.....	17,3	23,4	21,2	1,46	0,88	6,9	8,1	8,0	1,19	0,99
Danemark.....	7,5	12,9	14,1	1,83	1,11	3,3	7,1	7,7	2,24	1,09
Espagne.....	20,8	39,6	43,0	2,50	1,15	9,2	19,0	20,5	2,32	1,10
Finlande.....	15,9	22,7	20,6	1,55	0,88	6,3	8,7	8,1	1,42	0,92
Grèce.....	22,5	27,9	36,1	1,33	1,46	7,8	10,2	14,1	1,34	1,45
Irlande.....	10,2	27,1	30,3	3,27	1,17	5,0	12,8	14,5	2,79	1,16
Italie.....	20,7	26,8	28,6	1,40	1,09	6,5	8,3	8,5	1,30	1,03
Pays-Bas.....	6,2	8,6	8,3	1,42	0,96	3,1	4,2	4,4	1,37	1,05
Portugal.....	15,9	21,3	21,9	1,43	1,04	7,6	10,2	11,2	1,38	1,11
Royaume-Uni.....	13,8	19,5	20,3	1,51	1,05	5,1	7,8	7,8	1,57	1,00
Suède.....	19,0	25,9	23,6	1,49	0,88	5,9	8,8	7,9	1,54	0,89
États-Unis.....	11,5	19,0	18,3	1,81	0,95	5,0	10,0	9,6	2,11	0,96

Source : enquêtes Forces de travail (LFS) 2008 T1, 2009 T4 et 2010 T4, Eurostat ; calculs Dares.

Lecture : en Irlande, 30,3 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage au 4^e trimestre 2010, contre 27,1 % un an auparavant. Au 4^e trimestre 2010, la probabilité d'un jeune actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (« odds ratio ») est 1,17 fois plus élevée qu'au 4^e trimestre 2009.

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête ; données en moyenne trimestrielle.

Pour en savoir plus

Fondeur Y., Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.

Lefresne F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, Repères n° 365, La Découverte.

Marchand O. (2006), « Taux de chômage des jeunes, mode d'emploi », *Droit Social* n° 6, juin.

Marchand O., Thélot C. (1997), *Le travail en France 1800-2000*, Essais et recherches, Nathan.

Minni C. (2009), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2007 », *Premières Synthèses* n° 12.1, Dares.

Minni C. (2010), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2009 », *Dares Analyses* n° 072, Dares.

COE (2011), « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », Rapport de Conseil d'orientation pour l'emploi, février.

« Youth neither in employment nor education and training (NEET), presentation of data for the 27 member states », European commission, DG Employment, Social Affairs and Inclusion, INDIC/04/210111/EN.

OCDE (2009), « Des emplois pour les jeunes : France », mai.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2010), « L'état de l'école : 29 indicateurs sur le système éducatif français », n° 20, novembre.

Insee, Dares, Depp, Céreq (2009), *Formations et emploi*, collection Insee Références, Insee.

Dares, Tableau de bord trimestriel « Activité des jeunes et politique d'emploi ».

www.travail-emploi-sante.gouv.fr_rubrique_Études_recherche_statistiques_de_la_Dares_>Statistiques_>Emploi_>L'emploi_des_jeunes_et_des_seniors_>Les_jeunes_et_le_marché_du_travail.

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE ET LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées.

Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans et plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelques 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a été augmentée progressivement, de près de 6 000 par trimestre, dans l'objectif d'aboutir à une augmentation finale de 50 % de la taille initiale à la mi-2010.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail (LFS : Labour Force Survey), coordonnée au niveau européen par Eurostat.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques ont été introduites. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement à partir de 2003. D'une part, l'appréhension du chômage au sens du BIT est devenue plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat et, d'autre part, la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête a été revue. Par ailleurs, des exploitations trimestrielles des enquêtes 2003-2010 sont maintenant possibles, alors qu'auparavant seuls des résultats en moyenne annuelle étaient diffusés.

Du fait de ces modifications, les résultats des années 2003-2010 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures. L'Insee a toutefois procédé à des rétrapolations. Des séries annuelles longues portant sur la période 1975-2002 sont ainsi disponibles par sexe et tranches d'âge quinquennales pour l'activité, l'emploi et le chômage.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris celles qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas comptabilisées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont comptabilisées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi**, **part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

Taux d'activité d'une classe d'âge	=	$\frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}}$	X 100
Taux d'emploi d'une classe d'âge	=	$\frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}}$	X 100
Taux de chômage d'une classe d'âge	=	$\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{nombre d'actifs de la classe d'âge}}$	X 100
Part de chômage d'une classe d'âge	=	$\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}}$	X 100

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 à 2010 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Les jeunes sont définis dans cette étude comme les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'âge mesuré est l'âge atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Cette notion d'âge a été privilégiée car elle est conforme à la pratique internationale, notamment à celle d'Eurostat. Elle diffère de celle adoptée jusqu'en 2010 par l'Insee qui retenait l'âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête. À partir de 2011, l'Insee modifiera sa définition de l'âge pour s'aligner sur la pratique internationale. Les séries longues rétrapolées de l'Insee ont donc dû être légèrement ajustées de 1975 à 2002 pour tenir compte de cette différence de définition. Cet ajustement a consisté à appliquer à la série rétrapolée par l'Insee, pour chaque année, l'écart entre les deux notions d'âge obtenu par une exploitation directe de l'enquête Emploi annuelle de l'année considérée. En raison d'une plus grande imprécision des chiffres rétrapolés (méthode de rétrapolation et ajustement), il a paru préférable pour la période 1975-2002 de publier les chiffres, taux et parts, sans décimales (tableau 1).

L'identification du statut d'emploi et du contrat de travail a été affinée dans cette publication par rapport aux publications antérieures (tableau 6). La nouvelle mesure se fonde sur la méthodologie élaborée par l'Insee en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (publication *Documents et méthode* de la DGAFP, à paraître).

Encadré 1 (suite et fin)

Pour la fonction publique, les chiffres peuvent cependant différer de ceux de la DGAFP publiés dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (faits et chiffres 2009-2010) pour plusieurs raisons : le champ est différent (hors emplois aidés pour la DGAFP), ainsi que la date d'observation (moyenne annuelle 2010 dans cette publication, fin 2008 dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique).

Concernant le type de contrat de travail, le classement des emplois aidés a été modifié. Alors qu'ils étaient classés dans leur ensemble avec les contrats temporaires dans les publications antérieures de la Dares sur les jeunes et les seniors, ils sont désormais classés avec l'ensemble des CDI (« Emplois stables » pour les salariés de la fonction publique) lorsque le contrat de travail est un CDI, conformément à la pratique de l'Insee.

Les données ne concernent que la France métropolitaine.

Encadré 2

LA PART DES « NEET », NOUVEL INDICATEUR EUROPÉEN POUR MESURER LES DIFFICULTÉS D'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

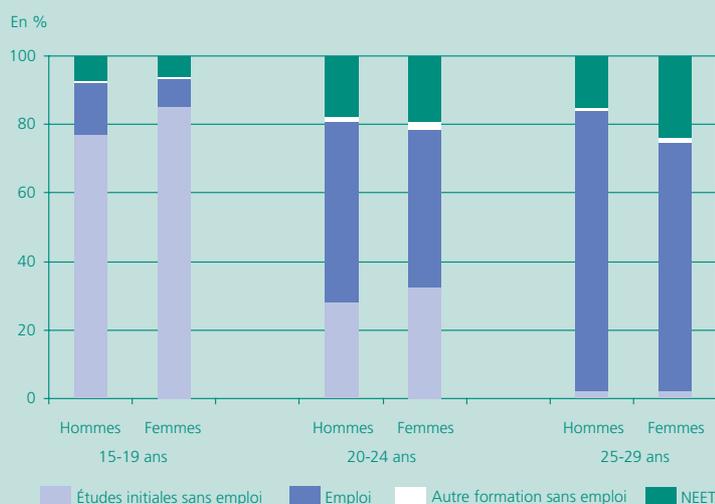
La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, dénommé « part des NEET » dans cette publication, mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit initiale ou non, parmi l'ensemble des jeunes (NEET, Neither in Employment nor in Education and Training). Il est appréhendé à partir des enquêtes Forces de travail (LFS) pour l'ensemble des pays membres de l'Union européenne (27 pays) et a été calculé par Eurostat pour plusieurs tranches d'âge (notamment les 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans et 15-24 ans) selon le genre à partir de l'année 2000. Il a aussi été ventilé selon la situation d'activité sur le marché du travail (chômeur ou inactif), le niveau d'éducation et le souhait de travailler. Les chiffres européens pour 2010 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de cette publication.

Pour la France, cet indicateur a pu être estimé de manière homogène de 2004 à 2010 directement à partir des enquêtes Emploi. Ont été retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas leurs études initiales et qui n'ont pas déclaré suivre à la date de l'enquête une autre formation. Les résultats de cette exploitation de l'enquête Emploi aboutissent à une part de NEET un peu supérieure au taux calculé par Eurostat pour la France (la différence est de +0,2 à +0,4 point selon les années) en raison d'un algorithme de calcul légèrement différent.

14,9 % de l'ensemble des 15-29 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, en moyenne sur l'année 2010, après 14,8 % en 2009. Parmi ceux-ci, 57,5 % sont au chômage au sens du BIT, tandis que 42,5 % sont inactifs. Hors jeunes en cours d'études initiales, 97 % des chômeurs et 85 % des inactifs âgés de 15 à 29 ans font partie des NEET en 2010.

Eurostat a évalué la part des NEET en France à 12,4 % pour les 15-24 ans en 2009 (contre 12,7 % par l'exploitation directe de l'enquête Emploi), soit exactement la moyenne de l'Union européenne à 27 pays

Graphique A • Formation, emploi et NEET par tranche d'âge et sexe en 2010



Lecture : en 2010, 77 % des garçons âgés de 15 à 19 ans poursuivent leurs études initiales sans travailler, 15 % sont en emploi, 1 % suit une autre formation et 7 % ne sont ni en emploi, ni en formation (part de NEET).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : emploi au sens du BIT, mesure en moyenne annuelle ; études initiales = études scolaire ou universitaire sans interruption de plus d'un an ; âge atteint à la date de l'enquête.

Source : enquête Emploi 2010 (données provisoires), Insee ; calcul Dares.



Encadré 2 (suite et fin)

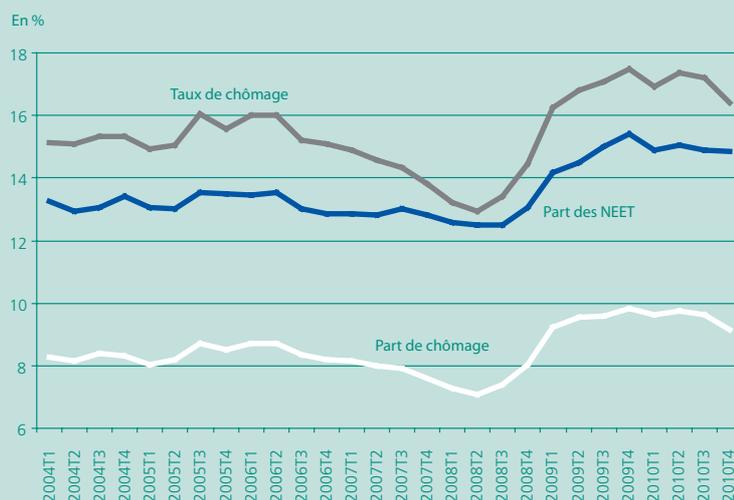
Entre 15 et 19 ans, plus de huit jeunes sur dix poursuivent leurs études initiales et la part des NEET est en conséquence plus faible pour cette tranche d'âge que pour les autres jeunes : 7 % des garçons et 6 % des filles de cette tranche d'âge, ne sont ni en formation ni en emploi. Entre 20 et 24 ans, la part des NEET est nettement plus élevée, atteignant 18 % pour les jeunes hommes et 19 % pour les jeunes femmes (graphique A).

Alors qu'entre 15 et 24 ans, les parts des NEET des garçons et des filles sont comparables, la part des femmes de 25 à 29 ans sans emploi ni formation est nettement plus élevée que celle des hommes (respectivement 24 % contre 15 % en 2010). À ces âges les retraits d'activité en raison de la présence d'enfants en bas d'âge sont relativement fréquents et concernent essentiellement les jeunes femmes. Pour l'ensemble des 25-29 ans, la part de NEET est de 19,3 % en 2010, proche de celle des 20-24 ans (18,5 %).

Quels que soient la tranche d'âge et le sexe, la proportion de jeunes qui n'appartiennent pas aux NEET, alors qu'ils ne sont ni en emploi, ni en études initiales, mais suivent une autre formation est faible, au maximum de 2 %.

La part des NEET des 15-29 ans est à un niveau intermédiaire entre la part de chômage et le taux de chômage, plus proche cependant de ce dernier indicateur. Depuis le début 2004, les évolutions trimestrielles des trois indicateurs de « difficultés d'insertion dans l'emploi » des jeunes présentent des évolutions assez synchrones : les trois indicateurs sont en baisse constante sur une période de deux ans à partir du 3^e trimestre 2006, puis en hausse du 3^e trimestre 2008 jusqu'au 4^e trimestre 2009, pour ensuite s'orienter à la baisse jusqu'à la fin 2010 (graphique B). Mesurées en points, les variations de la part des NEET et de la part de chômage selon la conjoncture du marché du travail sur chacune de ces trois périodes sont proches alors que celles affectant le taux de chômage (rapportant le nombre de chômeurs aux seuls actifs) sont plus fortes. Mesurées par le rapport des « odds ratios » les variations de ces trois indicateurs sont d'ampleur proche depuis la mi-2006, à la hausse comme à la baisse.

Graphique B • Taux de chômage, part de chômage et des NEET trimestriels des 15-29 ans



Lecture : au quatrième trimestre 2010, 14,9 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont en NEET.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle ; âge atteint à la date de l'enquête ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : enquêtes Emploi 2004-2010 (données du 4^e trimestre 2010 provisoires), Insee ; calcul Dares.

